

Politique d'achats durables du Groupe de sociétés Co-operators

Co-operators s'engage à mener ses affaires dans le respect de sa politique de développement durable. Comme l'entreprise reconnaît qu'elle exerce une influence sur ses activités en amont et en aval, sa politique d'achats durables oriente ses programmes d'achats durables. Par conséquent, ces derniers sont élaborés pour que l'entreprise prenne des décisions d'achat éclairées et communique au marché ses priorités au moyen de ses achats en général et de ses achats relatifs aux demandes de règlement.

Pour réduire son empreinte écologique et devenir un catalyseur du développement durable, Co-operators cherche à faire des affaires avec des entreprises qui partagent ses valeurs et qui se sont également engagées à générer moins de gaz à effet de serre.

Co-operators s'engage :

- à prendre des décisions d'achat fondées sur un équilibre entre les facteurs économiques, sociaux et environnementaux en veillant à tenir compte régulièrement de critères sociaux et environnementaux relatifs aux caractéristiques des produits et des services et aux activités des fournisseurs lors de l'évaluation des soumissions et des propositions des fournisseurs;
- à tenter de réduire l'incidence négative de ses dépenses sur le plan environnemental et social et à en accroître l'incidence positive;
- à tenter de s'approvisionner auprès de fournisseurs qui jouent un rôle positif dans la société (p. ex., entreprises de commerce équitable, entreprises coopératives et sociales et autres organismes à but social);
- à utiliser des éco-étiquettes et autres certifications en développement durable reconnues pour établir les critères privilégiés ou obligatoires relatifs aux produits et aux services;
- à inciter les fournisseurs à adopter une politique écrite sur le développement durable, à accroître leur offre de produits et de services écologiques et socialement responsables et à gérer leurs activités de façon à favoriser le développement durable;
- à maintenir les normes minimales de rendement pour ses fournisseurs au moyen de son code de conduite organisationnel et à travailler avec ceux qui ne le respectent pas pour les aider à améliorer leur rendement en matière de développement durable. Co-operators pourrait mettre un terme à ses relations avec les fournisseurs si leurs valeurs ne correspondent pas aux siennes. L'entreprise n'appliquera toutefois cette mesure qu'en dernier recours, du fait qu'elle privilégie une approche fondée sur la mobilisation et l'amélioration continue;
- à fournir une orientation et une formation pour inciter les employés participant aux achats à adopter des pratiques plus durables pour réduire les coûts, les effets négatifs sur l'environnement et les conséquences sociales des produits et des services que l'entreprise achète et accroître son incidence positive sur la durabilité;
- à assurer l'évaluation et la supervision de l'observation du programme d'achats durables par les membres du personnel et les fournisseurs et à en faire rapport;
- à travailler avec les partenaires pour partager des expériences et adopter des pratiques exemplaires;
- à communiquer cette politique aux partenaires de Co-operators et à travailler à la mise en œuvre intégrale de cette dernière;
- à adopter un processus d'amélioration continue, de révisions régulières et de mises à jour constantes du programme d'achats durables.